

## 1/4 d'heure lecture au collège

Le 1/4 d'heure lecture concerne toutes les classes de 6<sup>e</sup> dès la rentrée. Après bilan si cela fonctionne, il pourra être étendu au 5<sup>e</sup> à la rentrée suivante, puis au 4<sup>e</sup> pour arriver au collège entier sur 4 ans.

L'objectif est de valoriser la lecture loisir et l'envie de lire.

### **Modalités :**

- Tous les jours 10/15mn de lecture pour toutes les classes de 6<sup>ème</sup> en début d'heure.
- Les enseignant.es lisent également.
- Chaque semaine, le créneau est décalé pour que le temps de lecture n'impacte pas toujours le même cours :
  - Début le **10 Septembre** : du 10 au 14 le créneau sera M1.
  - Semaine suivante du 17 au 21 créneau en M2
  - ...
  - Cela continuera comme ça sur M3, S1, S2 et S3 puis nous reprendrons en M1, etc.
- Un planning sera fait sur l'année et donné en début d'année. Cela permettra aux collègues d'anticiper notamment pour les évaluations. Le 1/4 d'heure lecture ne se fera pas si le ou la collègue se retrouve coincé à un moment avec une évaluation. Chaque semaine, il sera rappelé sur le Collège info et sur Pronote (mémo ou EDT à voir ce qu'il est possible de faire).
- Ce planning et les explications seront donnés aux élèves par les PP en début d'année (infographie explicative). Cela sera réexpliqué par les collègues de Lettres et de Documentation en début d'année.
- Cette action sera expliquée par Mme Luthy aux parents d'élèves à la réunion de rentrée.

### **Lectures :**

- Tous les élèves ainsi que les enseignant.es devront prendre un livre (magazine, BD, manga, romans, livres documentaires...) et lire pendant 10 à 15mn.
- Les lectures numériques, la presse people, les lectures religieuses ou politiques ne sont pas autorisées.
- En début d'année, des « lectures fonds de salle » seront mises en place : BD et magazines du CDI mis au pilon, photocopies de nouvelles, livres documentaires du CDI correspondant à la séquence du moment... tout ce qui peut faire lire les élèves.
- Des boîtes à livres pour favoriser l'échange pourront être mise en place durant l'année dans le collège.
- Lecture offerte possible ponctuelle (lecture à voix haute par l'enseignant.e)